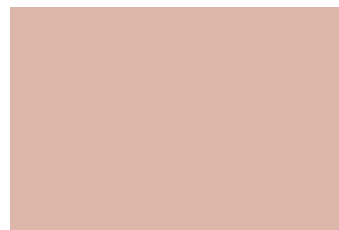
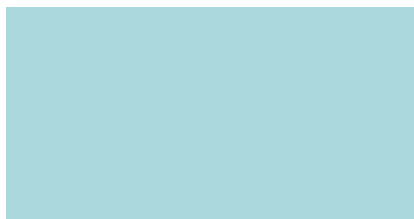


LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA MSA SUD CHAMPAGNE



Les membres du Conseil d'Administration

Mandat 2025-2030

Le bureau



PRÉSIDENT

Eric Petit

1^{er} collègue
Exploitant Agricole
Maisons les Chaource (10)



1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Fabien Dequaie

2^{ème} collègue
Salarié d'un organisme
professionnel agricole
Troyes (10)



Julie Belargent

Vice-Pte 1^{er} collègue
Serqueux (52)



Antonio Pereira

Vice-Pt 2^{ème} collègue
Jonchery (52)



Anne Sophie Franquet

Vice-Pte 3^{ème} collègue
Allibaudieres (10)



Didier Petit

Vice-Pt UDAF
Brethenay (52)



Eric Leroy

Président CPASS*
Marac (52)
1^{er} collègue



Loïc Watier

Président CPASS*
Saints-Geosmes (52)
2^{ème} collègue



Lionel Leitz

Président CPSS*
Torvilliers (10)
2^{ème} collègue



Thierry Belorgeot

Président CPNS*
Noé Les Mallets (10)
1^{er} collègue

1er collège : non salariés agricoles



Carole Bourbon
Ceffonds (52)



Eric Courageot
Marbeville (52)



Célia Gaudy
Chaudrey (10)



Hubert Prot
Villemaur Sur Vanne (10)



Jean-Pierre Robert
Les Riceys (10)

2ème collège : salariés agricoles



Christophe Beurton
Thonnance Les Joinville (52)



Léa Boizard
Bercenay en Othe (10)



Marie-Cécile Cadot
Mesnil Sellieres (10)



Nadège Cannard
Laines Aux Bois (10)



Cédric Daouze
Crenay (10)



Ruddy Franz
Bologne (52)



Alain Offroy
Val De Meuse (52)



Alix Prodron
Beauchemin (52)

3ème collège : employeurs de main d'oeuvre



Richard Bourbon
Troisfontaines La Ville (52)
GAEC du cheval blanc



Benoît Dumont
Torvilliers (10)
Vignes Vins Services



Sabine Jobert-Billette
Urville (10)
SAS Champagne Daniel Billette



Frederic Mutz
Euffigneix (52)



Olha Pradelle
Champsevraine (52)
FDSEA

UDAF



Marie-Louise Virey
Balnot sur Laignes (10)

La MSA Sud Champagne c'est...

29 administrateurs et 220 délégués ainsi que 265 salariés

QUELLES SONT LES MISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ?

- Il détermine la politique générale de la caisse MSA pour mettre en oeuvre la protection sociale agricole.
- Il définit au plan local les politiques en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention de la santé et des risques professionnels, d'offre de services sur le territoire, d'aide aux agriculteurs et aux salariés en difficulté.
- Il fait remonter au niveau national les propositions et les vœux des élus locaux concernant les politiques sociales en matière de santé, de famille, de retraite...
- Il vote le budget et approuve les comptes arrêtés par le directeur.
- Il représente la caisse MSA auprès des pouvoirs publics, partenaires sociaux ou encore des organismes agricoles.

LE COMITÉ DE PROTECTION SOCIALE DES NON-SALARIÉS AGRICOLES

Il est composé des administrateurs des 1^{er} et 3^e collèges, ainsi que de l'administrateur non salarié représentant des familles.

LE COMITÉ DE PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS AGRICOLES

Il est composé des administrateurs des 2^e et 3^e collèges, ainsi que de l'administrateur salarié représentant des familles.

LE COMITÉ PARITAIRE D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Il est composé paritairement d'administrateurs salariés et d'administrateurs non salariés

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Il étudie et donne des avis au Conseil d'Administration sur toutes les questions concernant la protection sociale des non-salariés, en particulier sur la santé sécurité au travail

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Il étudie et donne des avis au Conseil d'Administration sur toutes les questions concernant la protection sociale des salariés, en particulier sur la santé sécurité au travail.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Il étudie et donne des avis au Conseil d'Administration sur toutes les questions concernant l'action sanitaire et sociale : aides individuelles, subventions et actions collectives.

* CPSS : comité de protection sociale des salariés agricoles

* CPNS : comité de protection sociale des non-salariés agricoles

* CPASS : comité paritaire d'action sanitaire et sociale